

## Structuration du territoire

Située au nord-ouest de la France, la Normandie s'étend sur 29 900 km<sup>2</sup>, soit l'équivalent du territoire de la Belgique. Cette superficie correspond à 5,4 % du territoire métropolitain et positionne la région au 10<sup>e</sup> rang métropolitain. Elle est bordée par la Manche, le long de 640 km de côtes, soit 13 % du total de la France continentale. La Normandie est découpée administrativement en 5 départements et 17 arrondissements (*illustration 1*).

### Des paysages agricoles

La Normandie est largement couverte par des territoires agricoles : ils représentent 81 % de la superficie régionale. C'est la deuxième région pour cette empreinte paysagère de l'agriculture, après les Pays de la Loire. Les paysages sont néanmoins différents dans les deux anciennes régions administratives normandes.

Les prairies prédominent dans l'ancienne Basse-Normandie, hormis dans un couloir allant de la plaine de Caen au Perche. Ce territoire est davantage caractérisé par les terres arables et les massifs forestiers ornais. À l'inverse, les terres cultivées dominent

dans l'ex-Haute-Normandie, et les forêts y sont aussi plus présentes. Les prairies caractérisent le Pays de Bray et le bassin de Pont-Audemer (*illustration 2*).

En lien avec la présence des deux grandes agglomérations de Rouen et du Havre, reliées par la vallée de la Seine, le département de la Seine-Maritime est plus artificialisé. À l'inverse, les communes très peu denses occupent la moitié du département de l'Orne.

### Des infrastructures de transport amenées à se développer

La Normandie dispose d'un réseau de voies de communication routières et autoroutières qui la connectent aux régions voisines (*illustration 3*). L'autoroute de Normandie (A13) relie Paris à Caen, via la vallée de la Seine. Son extension jusqu'à Cherbourg-en-Cotentin est prévue à moyen terme.

L'autoroute des Estuaires (A28-A29-A13-A84) traverse la Normandie du nord vers l'ouest de la France. L'A28, de Rouen à Alençon, et l'A88, de Caen jusque l'A28, complètent le réseau autoroutier normand.

La route nationale 154 (RN154) réalise la liaison vers Chartres. La RN12 (Paris-Brest) assure la desserte du sud de la Normandie, en l'absence d'autoroute.

Le réseau ferroviaire s'articule autour de trois axes principaux, que sont Paris-Le Havre, Paris-Cherbourg et Paris-Granville. Le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie, vers 2030, raccourcirait les temps de parcours.

La desserte aéroportuaire de la Normandie reste essentiellement assurée par les aéroports de Paris, et par celui de Beauvais. Les aéroports Deauville-Normandie et Caen-Carpiquet n'occupent qu'une place marginale dans le trafic aérien français. Ils se placent respectivement à la 37<sup>e</sup> et à la 38<sup>e</sup> position sur les 43 aéroports français, en matière de transport de passagers.

Débouché maritime de Paris, la Normandie possède une vocation portuaire forte, notamment autour des deux grands ports maritimes du Havre et de Rouen, respectivement 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> au niveau national pour le trafic. La Seine concentre aussi la moitié du trafic fluvial national de marchandises.

## Chiffres clés

	Superficie du territoire selon le type de commune (en %)				Occupation du sol 2012 (en %)			
	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Communes densément peuplées	Communes de densité intermédiaire	Communes peu denses	Communes très peu denses	Part des territoires artificialisés	Part des territoires agricoles	Part des forêts et milieux semi-naturels
Calvados	5 548	0,9	8,3	74,2	16,6	6,4	85,8	7,5
Eure	6 040	0,0	7,8	73,2	19,0	6,1	72,5	20,6
Manche	5 938	0,8	2,6	83,9	12,7	4,5	90,1	4,7
Orne	6 103	0,0	1,8	49,1	49,1	2,4	83,0	14,5
Seine-Maritime	6 278	3,0	8,0	73,7	15,3	9,3	73,4	16,0
<b>Normandie</b>	<b>29 907</b>	<b>0,9</b>	<b>5,7</b>	<b>70,7</b>	<b>22,7</b>	<b>5,7</b>	<b>80,8</b>	<b>12,8</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	69 711	0,9	8,4	55,6	35,1	5,2	47,4	46,0
Bourgogne-Franche-Comté	47 783	0,4	4,4	46,5	48,7	4,0	59,4	35,9
Bretagne	27 208	0,5	9,4	81,6	8,5	6,8	79,7	12,8
Centre-Val de Loire	39 151	0,9	5,0	58,6	35,5	4,1	72,5	22,6
Corse	8 680	0,0	2,4	41,3	56,3	2,1	11,7	85,5
Grand-Est	57 433	0,9	7,6	50,1	41,4	5,7	59,5	34,0
Hauts-de-France	31 814	2,3	13,1	61,6	23,0	9,6	75,9	13,5
Île-de-France	12 012	16,2	19,2	52,2	12,4	21,6	75,9	13,5
Nouvelle-Aquitaine	84 036	0,7	5,3	58,2	35,8	4,2	59,7	35,1
Occitanie	72 724	0,8	7,8	44,1	47,3	3,7	51,7	43,4
Pays de la Loire	32 082	0,9	8,3	78,2	12,6	6,6	83,1	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 400	3,5	18,7	47,4	30,4	6,5	23,3	67,7
<b>France métropolitaine</b>	<b>543 941</b>	<b>1,3</b>	<b>8,1</b>	<b>56,3</b>	<b>34,3</b>	<b>5,5</b>	<b>59,5</b>	<b>34,0</b>
Rang de la région Normandie	10	4	9	3	10	6	2	11

Source : Insee, Recensement de la population 2013 exploitation principale - BPE 2015 - Distancier Metric; Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover 2012.

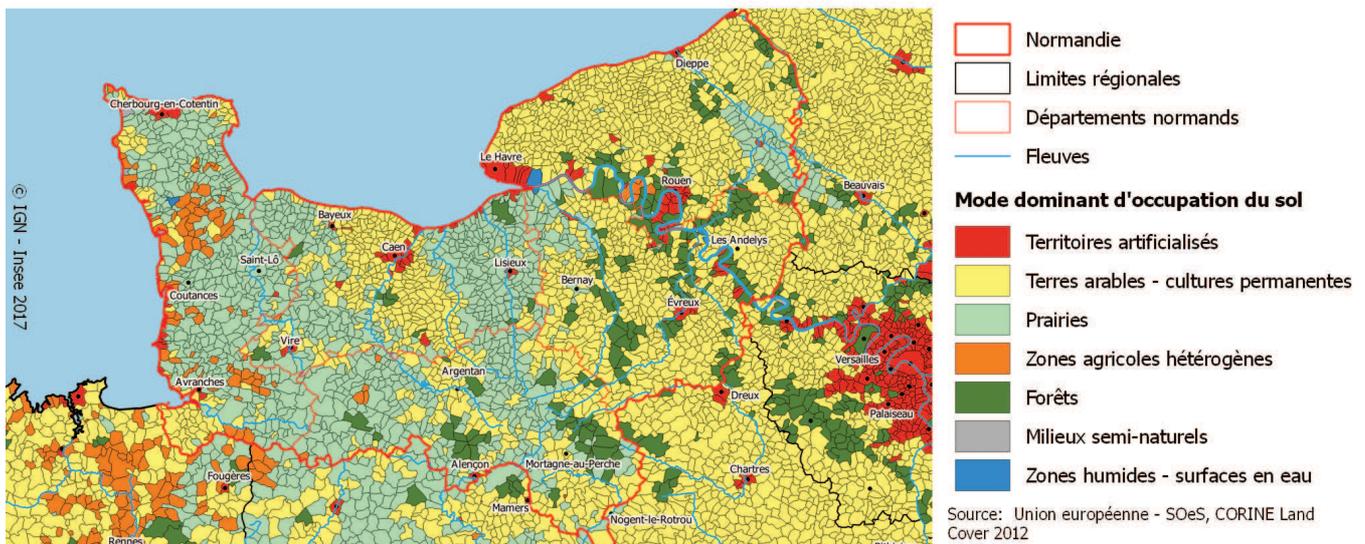
## 1 La Normandie : 5 départements et 17 arrondissements

Carte administrative régionale



## 2 Prairies et cultures dominent au sein de l'espace normand

Mode d'occupation du sol par commune



## 3 Un maillage de grands axes routiers sur le nord de la Normandie

Les grands axes routiers en Normandie



# Armature urbaine

L'armature urbaine de la Normandie repose sur 20 grandes aires urbaines (*définitions, illustration 1*). Les aires urbaines les plus importantes sont Rouen (660 000 habitants en 2013), Caen (405 000), Le Havre (290 000) et Cherbourg-en-Cotentin (117 000). La Normandie compte également une quarantaine de moyennes aires et de petites aires urbaines, qui assurent sur le reste du territoire des fonctions de pôles d'équipements, de services et d'emploi. Les aires moyennes comptent de 10 900 habitants, pour celle de Falaise, à 27 500 habitants pour celle de Fécamp. Les petites aires rassemblent de 2 100 à 10 200 habitants respectivement pour celles de Mortain et de Carentan. Un quart des Normands vivent en dehors de l'espace des grandes aires urbaines, et même la moitié dans la Manche, les deux tiers dans l'Orne.

## Des liens entre les différentes aires urbaines

Les grands pôles urbains jouent un rôle majeur dans l'organisation et le dévelop-

pement en réseau du territoire, que ce soit en termes de navettes domicile-travail, domicile-études, migrations résidentielles ou transferts d'établissements. Cinq systèmes urbains locaux se dessinent à travers l'implantation des pôles urbains et leurs aires d'influence résultant des navettes domicile-travail. Le premier recouvre une grande partie des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, autour de Rouen. Il englobe notamment les aires urbaines d'Eu et de Dieppe au nord, celle d'Yvetot à l'ouest, celles d'Évreux, de Dreux et de Vernon au sud, et l'aire urbaine de Gournay-en-Bray à l'est. Le deuxième système urbain local, structuré autour de la grande aire urbaine (GAU) de Caen s'étend sur la quasi-totalité du Calvados. Le troisième connecte les aires urbaines autour de Saint-Lô, Cherbourg-Octeville, Granville et Avranches. Le quatrième, centré sur la GAU du Havre, s'étend jusqu'à Fécamp, Lillebonne, Pont-Audemer et Honfleur. Le cinquième, polarisé par la GAU d'Alençon, s'étend sur la quasi-totalité du département de l'Orne. Il englobe trois aires urbaines

moyennes (L'Aigle, Argentan et Nogent-le-Rotrou) et six petites.

## L'influence parisienne à l'est de la Normandie

Au-delà, les territoires situés à l'est de la Normandie entretiennent aussi des relations importantes avec le grand espace métropolitain centré sur Paris, dont ils sont limitrophes. La région s'inscrit ainsi dans des réseaux de coopération plus vastes.

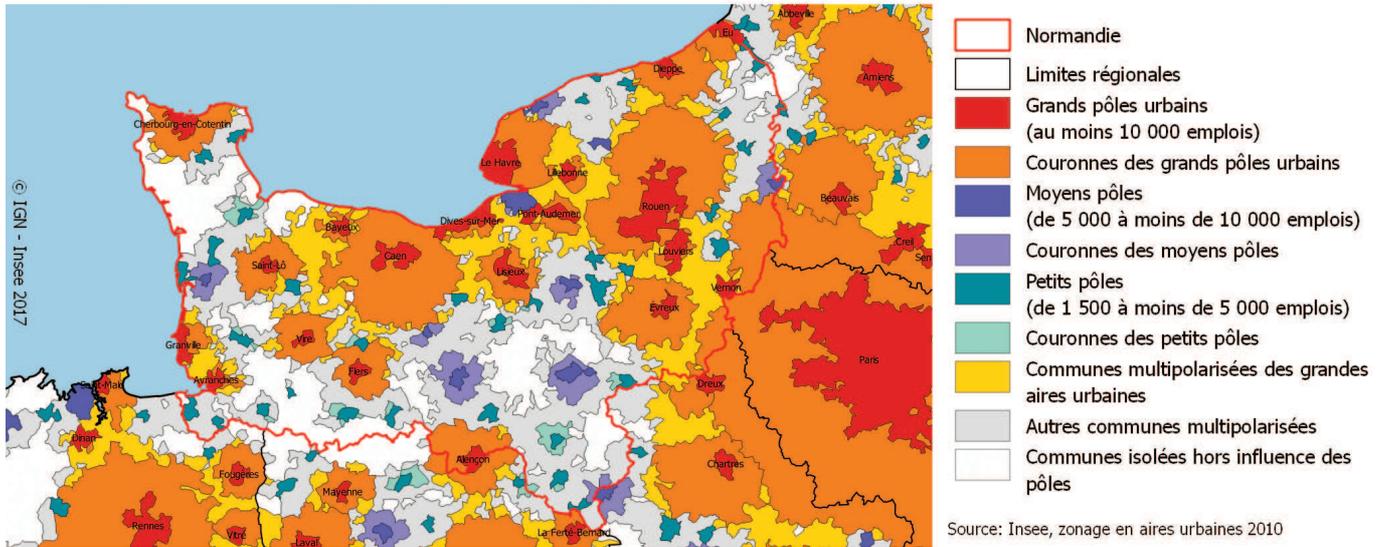
## Chiffres clés

	Part de la population (en %)					Nombre d'unités urbaines		
	Dans l'espace des grandes aires urbaines	Dans l'espace des aires urbaines moyennes	Dans l'espace des petites aires urbaines	Dans les autres communes multipolarisées	Dans les communes isolées hors influence des pôles	De 400 000 habitants ou plus	De 100 000 à 400 000 habitants	De 30 000 à 100 000 habitants
Calvados	88,6	3,7	2,1	2,9	2,7	0	1	1
Eure	80,1	3,0	6,1	8,2	2,6	0	0	3
Manche	49,7	3,4	11,9	15,1	19,9	0	0	1
Orne	33,4	15,5	12,0	24,5	14,6	0	0	1
Seine-Maritime	86,8	4,3	2,1	6,2	0,6	1	1	1
<b>Normandie</b>	<b>75,7</b>	<b>4,8</b>	<b>5,2</b>	<b>8,8</b>	<b>5,5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	85,1	2,4	3,9	3,7	4,9	2	6	20
Bourgogne-Franche-Comté	67,6	5,7	7,2	8,9	10,6	0	3	8
Bretagne	71,0	7,1	4,5	11,8	5,6	0	3	6
Centre-Val de Loire	73,9	6,7	5,0	8,7	5,7	0	2	7
Corse	61,3	4,2	13,4	3,3	17,8	0	0	2
Grand-Est	80,1	3,7	4,9	6,7	4,6	1	6	13
Hauts-de-France	89,1	1,9	2,3	4,8	1,9	2	6	13
Île-de-France	99,9	0,1	0,0	0,0	0,0	1	0	5
Nouvelle-Aquitaine	70,0	3,6	7,6	8,4	10,4	1	6	13
Occitanie	73,8	6,1	5,8	6,1	8,2	2	2	12
Pays de la Loire	75,6	5,1	5,8	10,6	2,9	1	3	4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91,0	2,2	2,4	1,6	2,8	4	0	7
<b>France métropolitaine</b>	<b>82,8</b>	<b>3,3</b>	<b>3,9</b>	<b>5,4</b>	<b>4,6</b>	<b>15</b>	<b>39</b>	<b>117</b>
Rang de la région Normandie	6	6	6	4	7	5	8	7

Sources : Insee, Recensement de la population 2013 exploitation principale.

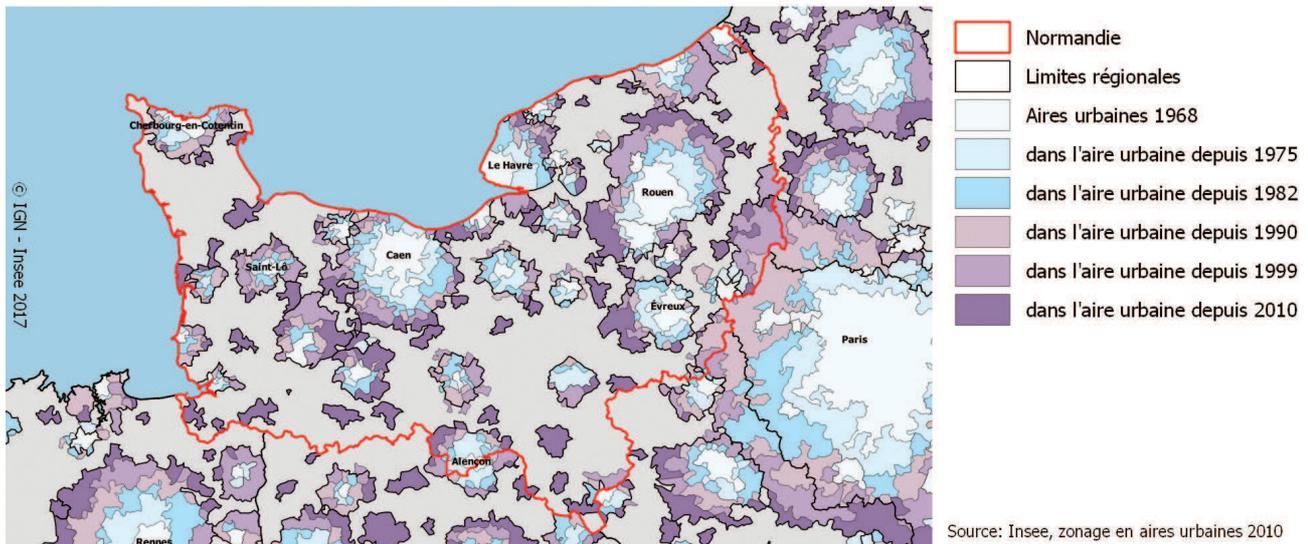
## 1 20 grandes aires urbaines structurent la région

Influence des villes



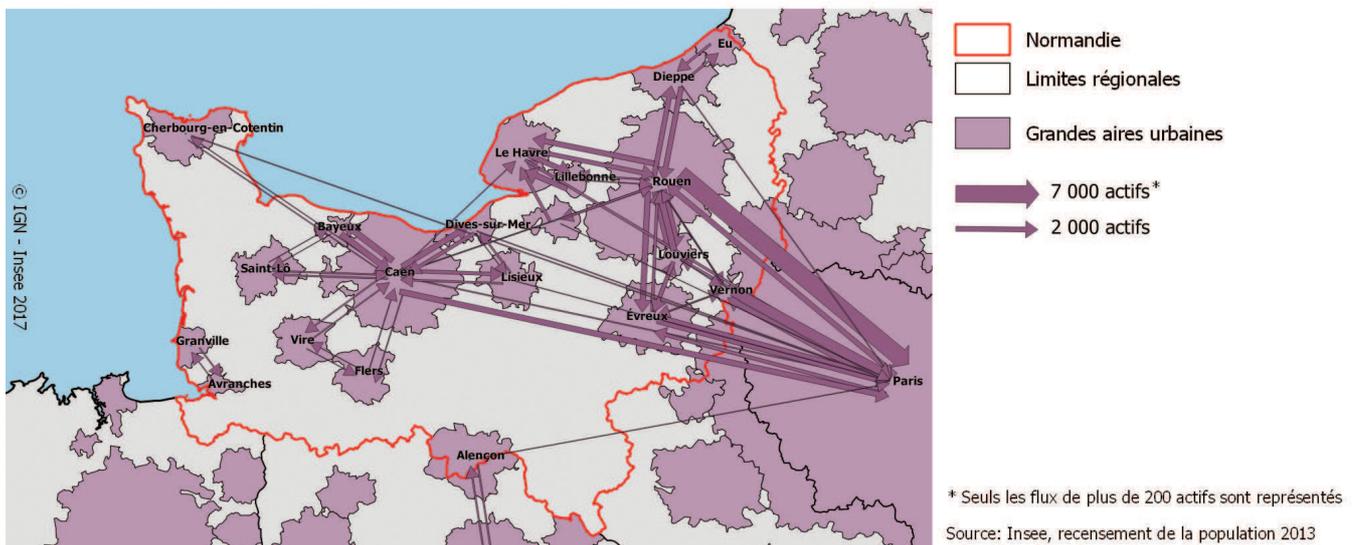
## 2 Une périurbanisation progressive autour des principaux pôles urbains

L'extension des aires urbaines en Normandie depuis 1968



## 3 Les navettes domicile-travail structurées par les aires urbaines de Rouen, de Caen, du Havre et de Paris

Les flux domicile-travail des actifs entre les grandes aires urbaines en 2013



# Territoires de projets

## Une géographie communale et intercommunale en évolution depuis 2015

En 2017, la Normandie compte 2 722 communes, soit 8 % des communes de France métropolitaine contre 5 % de la population. Le nombre de communes normandes a diminué de 15 % par rapport à 2015, du fait des regroupements en communes nouvelles. Cette baisse est moins marquée pour l'ensemble de la France métropolitaine (-4 %). La Normandie est en effet la région qui a connu le plus de créations de communes nouvelles depuis fin 2015 (144 créations, soit 28 % des communes nouvelles de France métropolitaine). Elles regroupent jusqu'à 22 anciennes communes, comme dans le cas de Livarot-Pays-d'Auge, dans le Calvados. Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre sont des regroupements de communes et ont pour mission d'exercer certaines compétences en commun. Le territoire normand compte 73 EPCI en 2017, contre 164 en 2016 (*illustration 1*). Ces

regroupements résultent de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui fixe à 15 000 habitants la population minimale d'un EPCI. La loi prévoit toutefois des dérogations pour les territoires à faible densité de population. Ainsi, 11 EPCI normands, dont 9 ornaï, n'atteignent pas le seuil réglementaire.

## Aménagement et développement du territoire à travers les Pays, Parc Naturels Régionaux et Schémas de Cohérence Territoriale

Le territoire normand se caractérise par la présence de nombreux « pays », territoires présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale. Seul un couloir allant de Rouen à Évreux n'en possède pas (*illustration 2*). Depuis 2010, il n'est plus possible de créer de nouveaux pays. La région comprend aussi quatre des 49 parcs naturels régionaux (PNR) de métropole, dont deux s'étendent au-delà de la région. Ces PNR visent à mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du territoire. Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont des documents d'urbanisme

qui fixent les orientations fondamentales de l'organisation d'un territoire. Ils permettent de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. En Normandie, 18 SCoT sont approuvés au 10 mars 2017, 9 sont en révision, 10 en élaboration. L'essentiel du territoire est couvert par les SCoT (*illustration 3*).

## Les Pôles métropolitains : un nouvel espace de coopération entre EPCI

Créés en 2010, les Pôles métropolitains sont des syndicats mixtes résultant d'un accord entre des EPCI à fiscalité propre. Ils sont constitués en vue d'actions d'intérêt métropolitain (développement économique, promotion de l'innovation, aménagement de l'espace et développement des infrastructures). En Normandie, trois pôles métropolitains se sont successivement créés : le pôle métropolitain Rouen Seine Eure (2012), Caen Normandie Métropole (2015) et Estuaire de la Seine (2017).

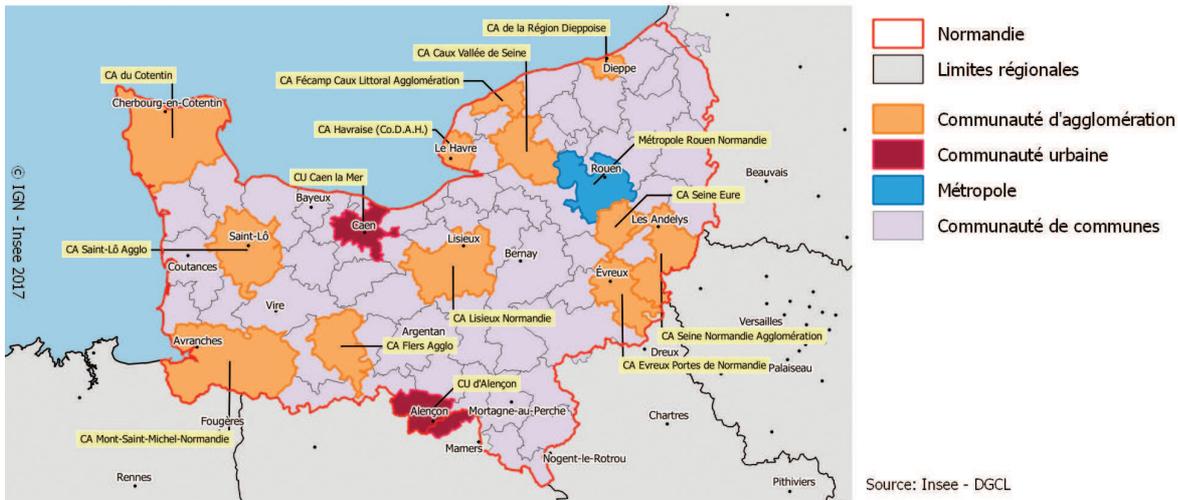
## Chiffres clés

	Nombre de communes en 2017	Part des communes dans le nombre de communes de France métropolitaine (en %)	Communes nouvelles créées depuis 2016*	Part des communes nouvelles dans les communes nouvelles de France métropolitaine (en %)	Part des communes de moins de 200 habitants (en %)	Part de la population couverte par un SCoT au 31/12/2015	Nombre moyen d'habitants par communauté de communes en 2017
Calvados	538	1,5	39	7,5	24,3	99,8	25000
Eure	602	1,7	28	5,4	15,6	100,0	32000
Manche	477	1,4	46	8,9	20,0	100,0	31000
Orne	394	1,1	23	4,4	37,3	59,7	14000
Seine-Maritime	711	2,0	8	1,5	15,3	97,7	26000
<b>Normandie</b>	<b>2 722</b>	<b>7,7</b>	<b>144</b>	<b>27,8</b>	<b>21,3</b>	<b>95,6</b>	<b>24 000</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	4 095	11,6	54	10,4	18,0	92,1	23 000
Bourgogne-Franche-Comté	3 739	10,6	48	9,3	39,3	83,5	15 000
Bretagne	1 233	3,5	25	4,8	2,9	95,3	31 000
Centre-Val de Loire	1 783	5,1	25	4,8	14,5	81,4	19 000
Corse	360	1,0	0	0,0	57,8	6,9	11 000
Grand-Est	5 136	14,6	43	8,3	37,0	86,2	21 000
Hauts-de-France	3 809	10,8	14	2,7	23,2	93,4	31 000
Île-de-France	1 277	3,6	2	0,4	5,6	27,2	31 000
Nouvelle Aquitaine	4 413	12,5	53	10,2	20,3	86,9	20 000
Occitanie	4 488	12,7	42	8,1	36,9	90,9	17 000
Pays de la Loire	1 281	3,6	63	12,2	5,8	96,5	30 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	951	2,7	5	1,0	21,5	95,8	22 000
<b>France métropolitaine</b>	<b>35 287</b>	<b>100,0</b>	<b>518</b>	<b>100,0</b>	<b>25,4</b>	<b>78,6</b>	<b>22 000</b>
Rang de la région Normandie	7	7	1	1	7	3	5

\*Communes nouvelles créées en fin d'année 2015, au cours de l'année 2016 ou au début de l'année 2017  
Sources : Insee, Recensement de la population 2014, Populations légales - DGCL

## 1 Une métropole, deux communautés urbaines et douze communautés d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017



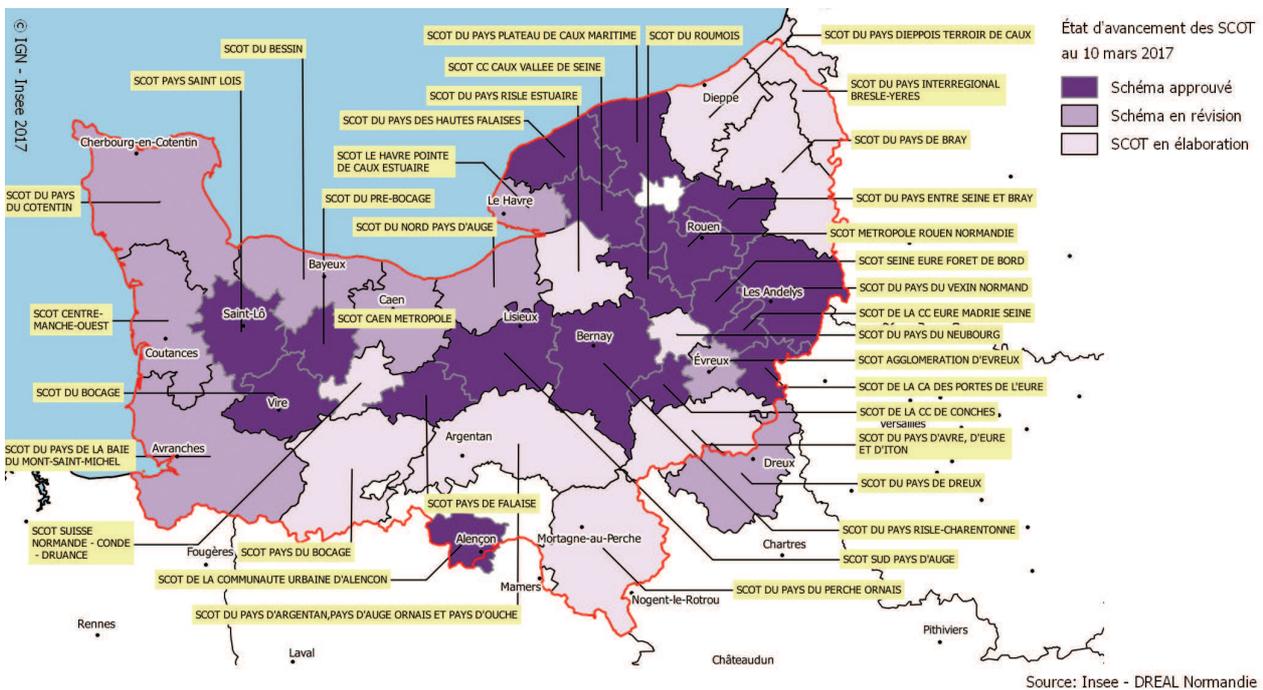
## 2 La région est couverte par un ensemble de Pays, sauf de Rouen à Évreux

Pays et parcs naturels régionaux



## 3 L'élaboration des ScoT, une démarche qui se poursuit

État d'avancement des ScoT au 10 mars 2017



# Démographie

## La Normandie se situe dans la moyenne des régions du Nord-Ouest

Peuplée de 3,33 millions d'habitants en 2013, soit 5,2 % de la population métropolitaine, la Normandie occupe le 9<sup>e</sup> rang des 13 nouvelles régions, devant la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Corse. Le département de la Seine-Maritime se détache (1 255 000 habitants en 2013), suivi du Calvados (690 000), puis de l'Eure (595 000) et de la Manche (500 000). L'Orne (289 000) est le département normand le moins peuplé.

Au niveau régional, la densité de population, de 111 habitants par km<sup>2</sup> est proche de la moyenne métropolitaine, mais avec des disparités internes. Avec 200 habitants par km<sup>2</sup>, la Seine-Maritime est cinq fois plus densément peuplée que l'Orne. Des espaces denses, comptant plus de 400 habitants par km<sup>2</sup>, sont structurés autour des trois principaux pôles urbains régionaux que sont

Rouen, Le Havre et Caen. À l'inverse, le sud du Pays d'Auge, le Perche, le Bocage ornais, l'intérieur du Cotentin ou le Pays de Bray comptent moins de 50 habitants par km<sup>2</sup> (*illustration 1*). Cette poche de peuplement moins dense du sud de la région se prolonge dans les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire.

## Une population plus âgée dans l'Orne et dans la Manche

Région traditionnellement jeune, la Normandie vieillit désormais plus rapidement que l'ensemble de la France, du fait notamment d'un déficit migratoire des jeunes. La part de jeunes se situe désormais au niveau métropolitain (30 %). Cette proportion est plus importante dans l'Eure, du fait d'une plus forte part de femmes en âge de procréer, mais aussi d'une fécondité plus forte. L'indice conjoncturel de fécondité y atteint 2,01 enfants par femme en 2015

contre 1,93 au niveau régional. Les jeunes sont aussi plus présents dans un couloir Le Havre-Rouen-Évreux et autour de Caen (*illustration 2*). Les territoires où la population est plus jeune sont plutôt urbains, en lien notamment avec l'implantation des établissements d'enseignement supérieur.

Les plus âgés sont très présents dans l'Orne et la Manche, départements qui sont davantage ruraux. Les 65 ans ou plus y représentent 22 % de la population contre 17,5 % dans le reste de la région. Ces seniors constituent même plus du quart de la population dans certains territoires touristiques tels les bassins de vie de Dives-sur-Mer, Isigny-sur-Mer, Saint-Vaast-la-Hougue, ou de la façade ouest du Cotentin, car ils sont attractifs pour les retraités (*illustration 3*).

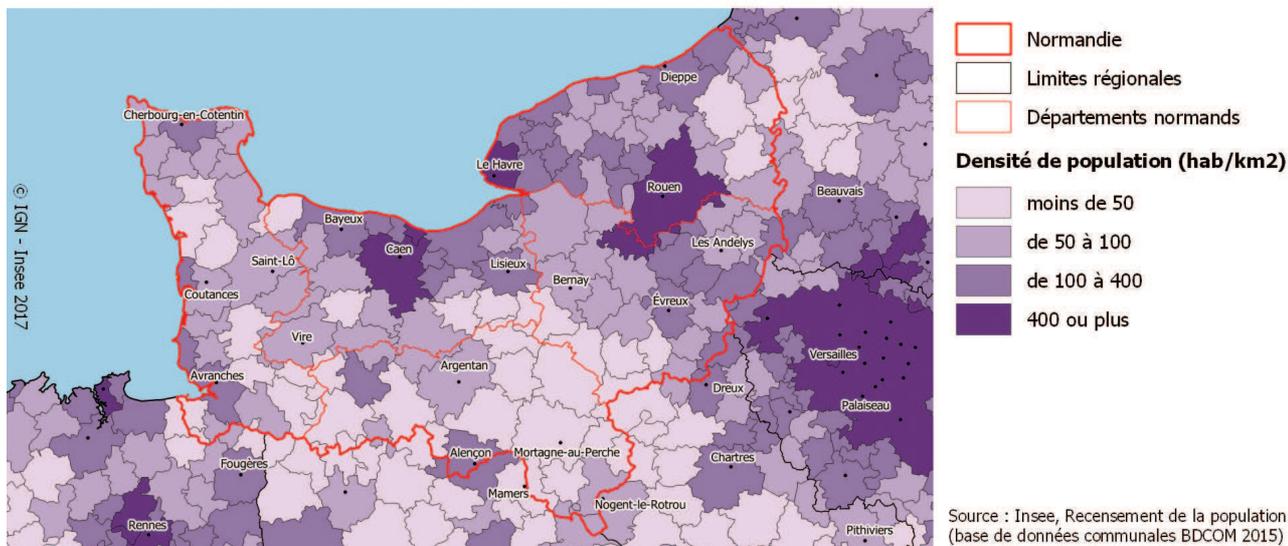
## Chiffres clés

	Population en 2013	Densité de population (hab. / km <sup>2</sup> )	Structure par âge 2013 (en %)			Indicateur conjoncturel de fécondité 2015
			Moins de 25 ans	25-64 ans	65 ans ou plus	
Calvados	689 945	124,4	30,9	50,7	18,4	1,80
Eure	595 043	98,5	31,2	52,5	16,3	2,01
Manche	499 919	84,2	27,6	50,6	21,8	1,98
Orne	288 848	47,3	27,8	50,0	22,2	1,95
Seine-Maritime	1 254 609	199,9	31,4	51,2	17,4	1,96
<b>Normandie</b>	<b>3 328 364</b>	<b>111,3</b>	<b>30,4</b>	<b>51,1</b>	<b>18,5</b>	<b>1,93</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	7 757 595	111,3	30,7	51,5	17,8	1,94
Bourgogne-Franche-Comté	2 819 783	59,0	28,8	51,0	20,2	1,90
Bretagne	3 258 707	119,8	29,7	50,7	19,6	1,86
Centre-Val de Loire	2 570 548	65,7	29,2	50,9	19,9	1,93
Corse	320 208	36,9	25,9	53,0	21,1	1,43
Grand-Est	5 552 388	96,7	29,9	52,6	17,5	1,79
Hauts-de-France	5 987 883	188,2	32,8	51,7	15,5	2,01
Île-de-France	11 959 807	995,6	32,6	53,9	13,5	2,01
Nouvelle-Aquitaine	5 844 177	69,5	27,5	51,1	21,4	1,75
Occitanie	5 683 878	78,2	28,7	50,9	20,4	1,82
Pays de la Loire	3 660 852	114,1	31,1	50,8	18,1	1,96
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 953 675	157,8	28,4	50,8	20,8	2,03
<b>France métropolitaine</b>	<b>63 697 865</b>	<b>117,1</b>	<b>30,3</b>	<b>51,8</b>	<b>17,9</b>	<b>1,92</b>
Rang de la région Normandie	9	6	5	6	8	6

Sources : Insee, Recensements de la population 2013 exploitation principale; Insee, État Civil, Estimations de population.

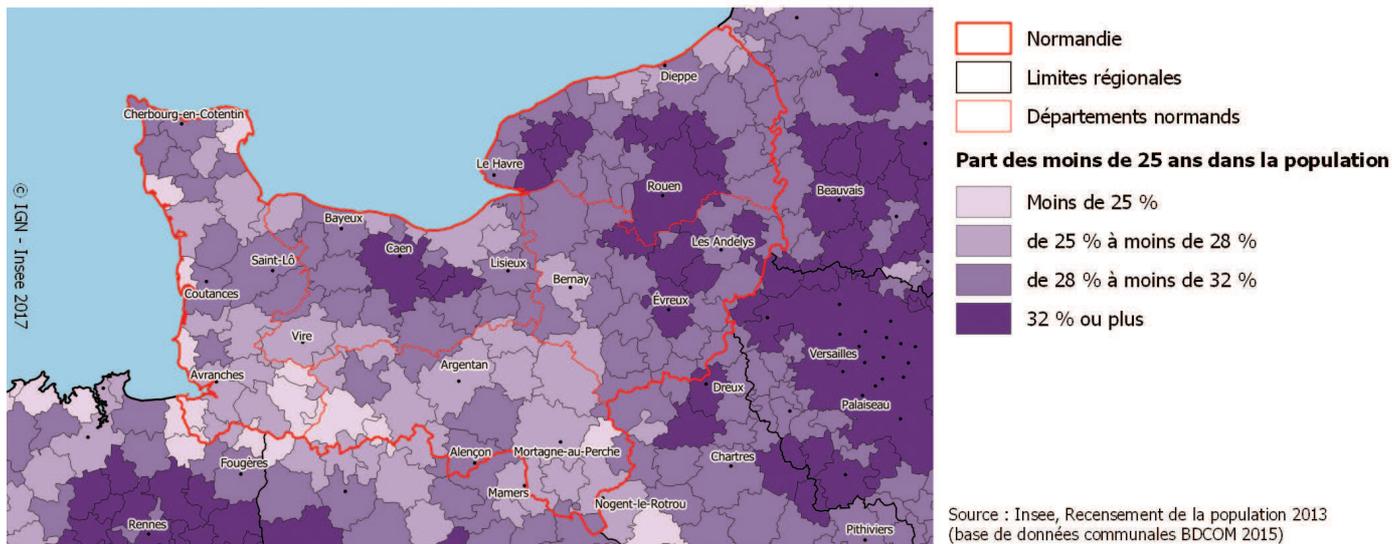
## 1 Des espaces plus densément peuplés autour des grands pôles urbains

Densité de population par bassin de vie en 2013



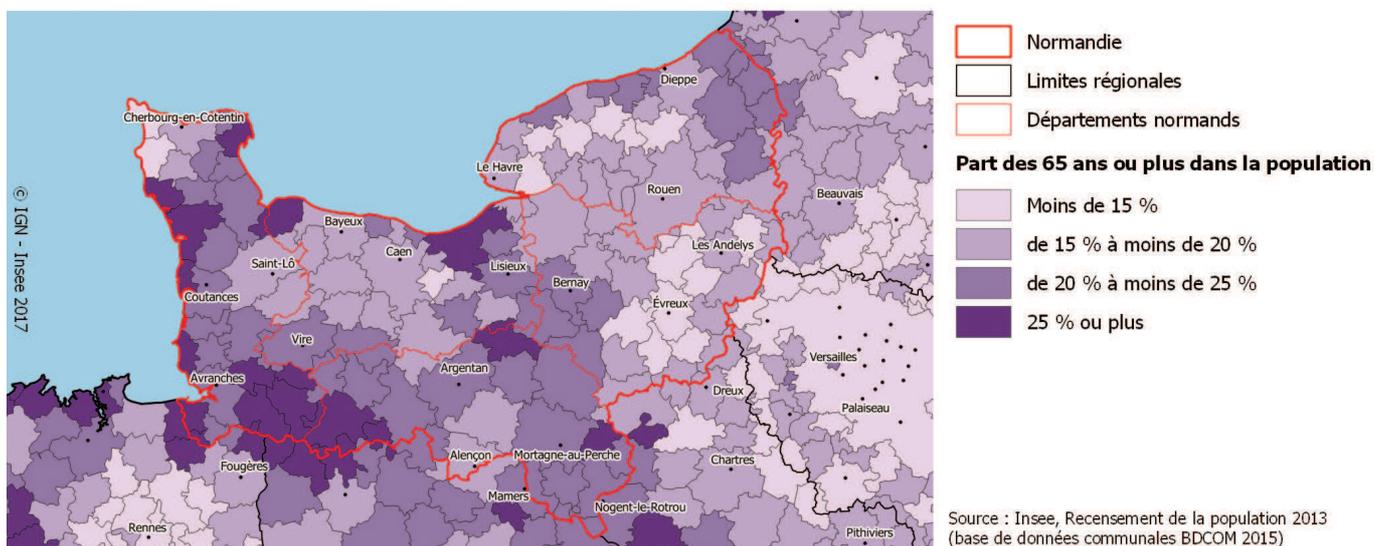
## 2 Les jeunes, plus présents autour des grandes villes

Part des moins de 25 ans dans la population par bassin de vie en 2013



## 3 La population âgée, plus présente sur les littoraux touristiques et de Brécéy à Bagnoles de l'Orne

Part des 65 ans ou plus dans la population par bassin de vie en 2013



# Évolution démographique

## Une croissance démographique lente

À l’instar des régions du nord et de l’est de la France, la Normandie a connu une progression de la population deux fois moins rapide qu’au niveau national au cours des trois dernières décennies. De 2008 à 2013, la population progresse de 0,2 % par an, soit 7 000 habitants supplémentaires en moyenne chaque année. Cette croissance repose sur l’excédent des naissances sur les décès, dont le rythme (+0,3 % par an) se situe légèrement en retrait du niveau national, mais positionne néanmoins la Normandie au 5<sup>e</sup> rang des régions. L’essor démographique y est freiné par un déficit migratoire (-0,1 % par an), comme dans les régions Île-de-France, Hauts-de-France et Grand Est.

## Des dynamiques démographiques différentes selon les territoires

Entre 2008 et 2013, l’Eure, et dans une moindre mesure, le Calvados, sont les

départements normands qui connaissent les plus fortes croissances de population. Dans l’Eure, l’excédent naturel, pour les trois quarts, et l’excédent migratoire, pour un quart, se conjuguent. Dans le Calvados, l’excédent naturel contribue seul à la croissance démographique. La population progresse lentement dans la Manche et la Seine-Maritime. Dans le premier département, elle est entièrement portée par l’excédent migratoire. Dans le second, l’excédent naturel est absorbé aux trois quarts par un déficit migratoire. À l’exception du bassin de vie de Sées, l’Orne connaît un déclin démographique (*illustration 1*). Il est entièrement attribuable à un déficit migratoire, les naissances compensant quasiment les décès. L’évolution de la population est variable selon les bassins de vie, du fait de différences d’attractivité (*illustration 2*).

En lien avec la poursuite de la périurbanisation, de 2008 à 2013, les

grands pôles urbains continuent de perdre des habitants au profit de leurs couronnes. Au total, la population s’accroît dans les grandes aires urbaines et dans les communes multipolarisées. Les aires urbaines moyennes et les petites aires urbaines connaissent un déclin démographique, souvent dû à un déficit d’attractivité, lui-même lié à la contraction de l’emploi.

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, la Normandie compterait 3,43 millions d’habitants en 2050, soit 3 % de plus qu’en 2013. Cette progression serait quatre fois moins rapide que pour l’ensemble de la métropole (+13 %). Le vieillissement de la population se poursuivrait à un rythme un peu plus rapide qu’au niveau national à l’horizon 2050. La proportion de jeunes de moins de 20 ans diminuerait de 3 points tandis que la part des 80 ans ou plus doublerait (*illustration 3*). Ces tranches d’âge représenteraient respectivement 22 % et 12,5 % de la population normande en 2050.

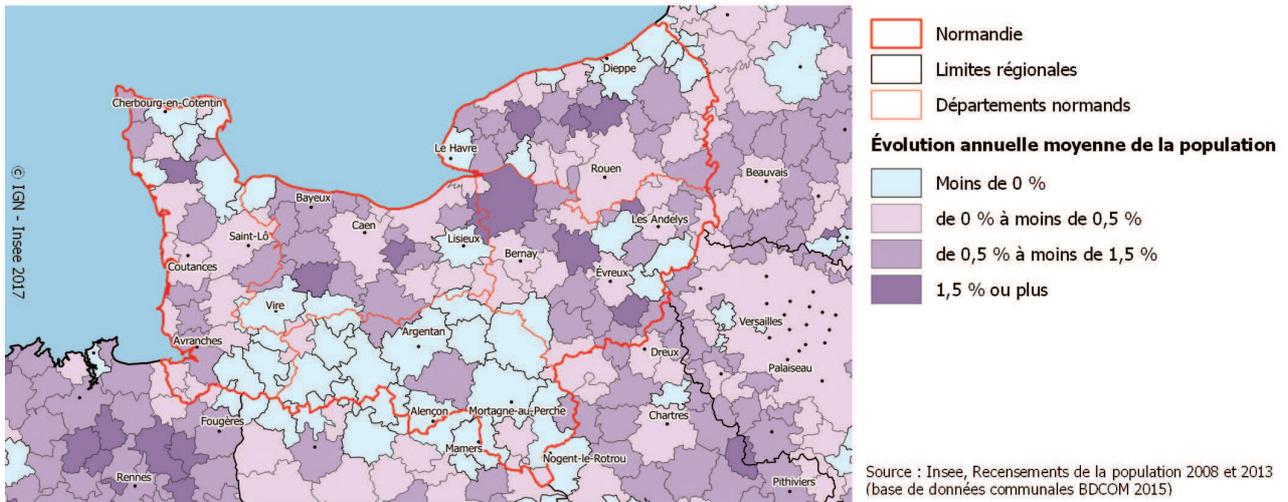
## Chiffres clés

	Évolution annuelle moyenne de population 1982-2013 (en %)	Évolution annuelle moyenne de la population 2008-2013 (en %)						
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées-sorties	Dans l'espace des grandes aires urbaines	Dans l'espace des autres aires urbaines	Dans les autres communes multipolarisées	Dans les communes isolées hors influence des pôles
Calvados	+ 0,51	+ 0,34	+ 0,30	+ 0,04	+ 0,38	- 0,11	+ 0,44	+ 0,20
Eure	+ 0,82	+ 0,61	+ 0,46	+ 0,15	+ 0,67	- 0,01	+ 0,98	+ 0,11
Manche	+ 0,23	+ 0,12	+ 0,01	+ 0,11	+ 0,12	- 0,27	+ 0,73	- 0,03
Orne	- 0,07	- 0,24	- 0,02	- 0,22	- 0,27	- 0,45	+ 0,14	- 0,38
Seine-Maritime	+ 0,16	+ 0,10	+ 0,39	- 0,29	+ 0,05	+ 0,02	+ 0,83	- 0,21
<b>Normandie</b>	<b>+ 0,33</b>	<b>+ 0,21</b>	<b>+ 0,29</b>	<b>- 0,08</b>	<b>+ 0,24</b>	<b>- 0,18</b>	<b>+ 0,63</b>	<b>- 0,08</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	+ 0,65	+ 0,79	+ 0,44	+ 0,35	+ 0,89	+ 0,10	+ 0,80	- 0,13
Bourgogne-Franche-Comté	+ 0,16	+ 0,12	+ 0,15	- 0,03	+ 0,21	- 0,46	+ 0,31	+ 0,12
Bretagne	+ 0,60	+ 0,68	+ 0,18	+ 0,50	+ 0,79	+ 0,25	+ 0,73	+ 0,10
Centre-Val de Loire	+ 0,41	+ 0,31	+ 0,22	+ 0,09	+ 0,44	- 0,24	+ 0,35	- 0,35
Corse	+ 0,93	+ 1,11	+ 0,03	+ 1,08	+ 0,97	+ 1,73	+ 0,36	+ 1,14
Grand-Est	+ 0,19	+ 0,11	+ 0,29	- 0,18	+ 0,17	- 0,46	+ 0,29	- 0,12
Hauts-de-France	+ 0,17	+ 0,19	+ 0,47	- 0,28	+ 0,20	- 0,22	+ 0,34	+ 0,08
Île-de-France	+ 0,56	+ 0,51	+ 0,94	- 0,43	+ 0,51	- 0,53	- 0,13	so
Nouvelle-Aquitaine	+ 0,53	+ 0,60	+ 0,03	+ 0,57	+ 0,74	+ 0,13	+ 0,85	+ 0,02
Occitanie	+ 0,94	+ 0,96	+ 0,18	+ 0,78	+ 1,18	+ 0,30	+ 1,01	- 0,09
Pays de la Loire	+ 0,72	+ 0,84	+ 0,42	+ 0,42	+ 0,90	+ 0,43	+ 1,04	+ 0,40
Provence-Alpes-Côte d’Azur	+ 0,72	+ 0,29	+ 0,27	+ 0,02	+ 0,26	+ 0,37	+ 0,83	+ 0,90
<b>France métropolitaine</b>	<b>+ 0,51</b>	<b>+ 0,50</b>	<b>+ 0,41</b>	<b>+ 0,09</b>	<b>+ 0,55</b>	<b>+ 0,04</b>	<b>+ 0,67</b>	<b>+ 0,04</b>
Rang de la région Normandie	10	10	5	10	10	8	7	8

Sources : Insee, Recensements de la population 1982, 2008 et 2013 exploitations principales.

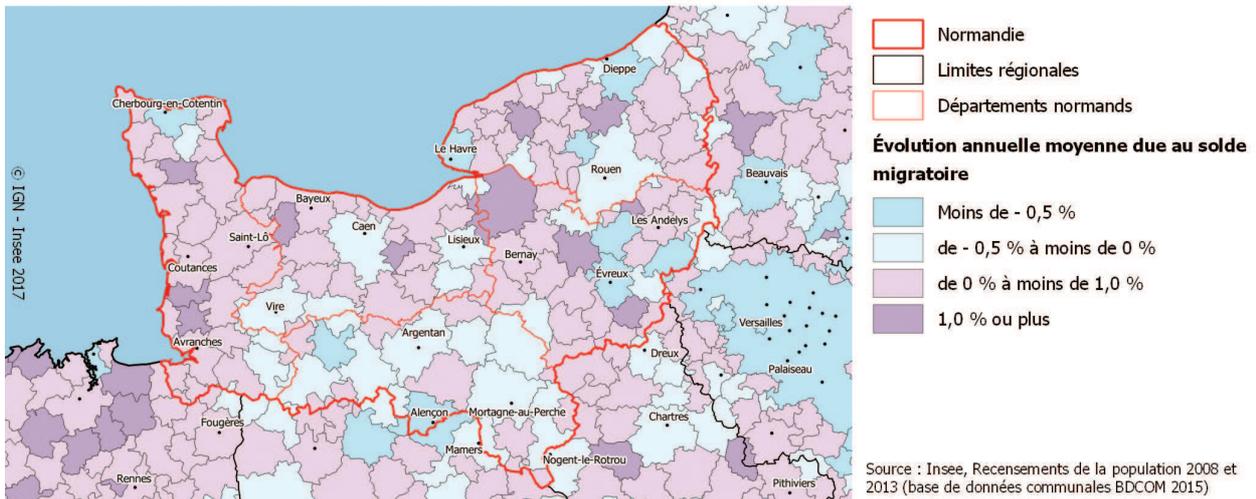
## 1 L'Orne perd des habitants

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2013 par bassin de vie



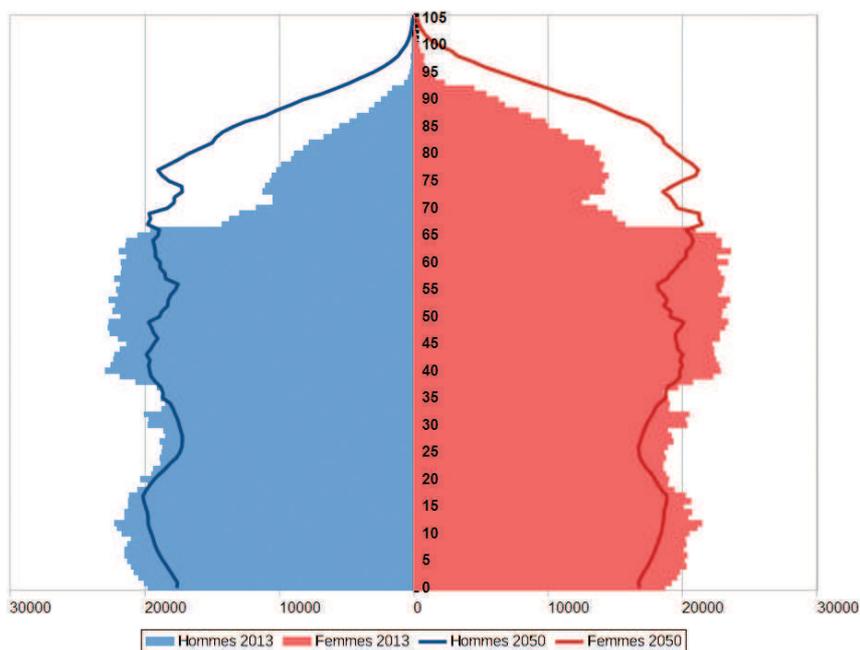
## 2 Une attractivité résidentielle autour des grands pôles urbains

Évolution annuelle moyenne de la population de 2008 à 2013 due au solde migratoire par bassin de vie



## 3 Un Normand sur 8 aurait 80 ans ou plus en 2050

Pyramide des âges de la Normandie



Source : Insee, Recensement de la population 2013, Omphale 2017- Scénario central